

son chemin. La lutte est désormais entre le pouvoir et le désordre; entre le principe d'autorité et l'anarchie. D'ici à peu de temps nous saurons laquelle de ces deux forces l'emportera. Si les honnêtes gens triomphent, la politique changera de face. On a essayé de toutes les idées révolutionnaires; partout elles ont produit la stérilité, la misère et la guerre civile. Aussi reviendra-t-on avec grande joie aux formes qui ont fait la gloire, l'honneur et le bien-être des nations pendant tant de siècles!

Tout à vous,
M. L. M. C.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 11 OCTOBRE 1850.

Nous empruntons au *Canadian* la description qui suit des obsèques de S. G. l'Archevêque de Québec :

LES FUNÉRAILLES DE SA GRACE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ont été célébrées le sept avec la pompe la plus imposante. Les magistrats et les boutiques étaient généralement fermés, et une foule immense remplissait dès huit heures et demie les abords de l'Archevêché et de la Cathédrale: on eût dit que toute la population s'y était portée. Tous les bâtiments dans le port avaient leurs pavillons hissés à mi-mât; toutes les troupes disponibles de la garnison, l'artillerie royale, le 19^e régiment et le 79^e (mousses écossais) formaient une double haie le long de la route que devait suivre la procession, depuis l'Archevêché, le long des rues de la Montagne et du Fort, à travers la Place d'Armes jusqu'à la rue Saint-Louis, puis en redescendant de l'autre côté de la Place d'Armes par la rue du Trésor et la rue Brode jusqu'à la Cathédrale, qui était toute tendue de noir.

La procession s'est mise en marche à 9 heures, dans l'ordre suivant: les Sœurs de la Charité, conduisant les enfants de leur institution; les Sœurs de la Congrégation et les élèves du couvent de Saint-Loch en robes blanches; les frères et les élèves des Ecoles Chrétiennes; les élèves du Petit-Séminaire; le clergé et Mgr. l'Évêque de Montréal; les médecins du défunt prélat; le cercueil; les jésuites et avocats en robes; le conseil de ville et les magistrats; l'État-major militaire; les corps des médecins et des notaires; les syndics et les marguilliers des diverses fabriques de la ville; la musique de la société Saint-Jean-Baptiste; le drapeau de la Société, surmonté d'un crêpe; les différentes sections de cette société, l'Institut Canadien, la société de St. Vincent de Paul, et les citoyens.

Mgr. l'Administrateur a chanté la messe, et l'oraison funèbre a été faite par M. Tasche, curé du Séminaire. Le corps a été déposé dans le sanctuaire du côté de l'Épître. Il était une heure quand le service a été terminé.

Les Jésuites au Canada.

Les lecteurs, tant du pays que de l'étranger, verront sans doute avec plaisir, sur les Jésuites au Canada, les détails suivants dans lesquelles nous ne pûmes entrer, mardi dernier, en annonçant la bénédiction de la pierre angulaire de leur nouveau Collège.

Les RR. PP. Jésuites sont venus s'établir au Canada, sur la pressante invitation de S. G. Mgr. l'Évêque actuel de Montréal. Cette terre arrosée autrefois des sueurs et même du sang, des membres de leur Ordre n'avaient pu cesser d'être chère à leur souvenir. L'héroïque dévouement déployé par les anciens Pères de la Compagnie, était un aiguillon trop puissant pour leur émulation qui se nourrit de travaux, de peines et de sacrifices, pour qu'ils n'aspirassent pas à en renouveler les exemples autant qu'il semblerait en eux. Ils accueillirent donc avec joie l'invitation de Mgr. de Montréal, et le 1^{er} juin 1822, ils arrivèrent au nombre de six: les PP. Chazelle, (Supérieur), Martin, Luiset, Tellier, Hanuicieux et Domin. Duranquet.

En attendant l'opportunité pour ouvrir un Collège, ils se chargèrent de la desserte de la cure de Laprairie, théâtre des travaux de la Société, à une époque si palpitante de souvenirs pleins de poésie et d'intérêt. Ils travaillèrent aussi à donner des retraites dans le diocèse de Montréal et dans celui de Québec.

En 1843, grâce à la générosité d'un citoyen dont le nom sera toujours si honorablement lié à l'histoire de leur rétablissement parmi nous, M. C. S. Rodier, ils établirent un Noviciat, à Montréal. M. Rodier eut la bienveillance de leur offrir pour cela sa maison, qu'ils occupent encore. Ce fut le P. Luiset qui prit soin de ce Noviciat aujourd'hui dirigé par le P. Schneider.

En 1847, à l'époque si douloureusement mémorable du typhus, le P. Martin alors Supérieur, demanda des secours au Collège de St. John, à Fordham, près de New-York, afin d'avoir des Pères pour exercer le ministère en Anglais. Six d'entre eux, au lieu de se livrer à un repos nécessaire après les travaux d'une année d'enseignement, accoururent avec empressement sur le théâtre de l'horrible épidémie. Ce furent le PP. Damerle, Henri Duraquet, Mignard, Driscoll, Shienksy et Férand. C'est ainsi que ces Pères entendaient rattacher la chaîne pour un temps brisée de leurs rapports avec les Juges, les Laïques, les Brûlés et tant d'autres. Un seul, le P. Driscoll, fut atteint par la maladie; mais il put se rétablir assez à temps pour retourner à N. Y. reprendre son poste à l'ouverture de l'année scolaire. Quelle est donc l'ardente charité de ces hommes qui se font un déshonneur des soins pénibles donnés aux pestiférés, et un repos de leurs veilles au chevet des agonisants!

La mission de Montréal a déjà été comme la mère de deux autres missions, celle de Québec fondée depuis un an, grâce au zèle et à la bienveillance de Mgr. de Sydimo, et à la générosité des Messieurs de la Congrégation qui ont mis à leur usage leur chapelle et leur maison. Trois Pères y sont aujourd'hui uniquement occupés du saint ministère. Puis la mission du Haut-Canada, destinée par sa nature à avoir plus de développements. Ce fut à la demande pressante de Mgr. Power que le R. P. Chazelle alla en jeter les fondements en 1843. Le Prélat plaça les Pères à Sandwich qui avait été autrefois une mission sauvage, et qui dans le siècle dernier avait toujours été desservi par les Jésuites.

Cette maison, où réside le Supérieur, est comme le centre de toutes les autres missions formées depuis. De celles-ci, la première fut celle de l'île Walpol, dans le Lac Ste. Claire, que des persévérations continuelles, et enfin dernièrement l'incendie de tout ce qui appartenait aux missions, vient de faire abandonner. La seconde fut celle de l'île Manitoulin où résident deux Pères pour desservir un village considérable de Sautaux. La troisième fut celle de la Haute-Sainte-Marie et la quatrième celle du fort William, au fond du Lac Supérieur. Les deux missionnaires de cette dernière mission, à la veille de s'établir dans la petite maison qu'ils venaient d'élever à leurs frais et presque toute entière de leurs mains, ont vu les flammes détruire dans quelques instants leur ouvrage.

Enfin Mgr. de Charbonnel vient d'ajouter encore aux autres missions de son diocèse celle qu'il sort de commencer en établissant près de lui le P. Tellier, que d'autres missionnaires doivent suivre bientôt pour y fonder un Collège.

Le Haut Canada compte donc aujourd'hui 17 Pères Jésuites, et 10 Frères occupés des travaux domestiques.

La mission de Montréal attendait toujours un moment favorable pour commencer l'œuvre demandée par Monseigneur, l'établissement d'un Collège. Le malheur des temps, les maladies, le peu de prospérité commerciale, etc., s'opposaient à la prompt réalisation de cette idée. On chercha longtemps un terrain convenable. On le trouva enfin en 1846. Il était dû en grande partie à la générosité de M. John Donémani. L'état des ressources du pays ne permettant pas d'obtenir des souscriptions suffisantes pour élever l'édifice, on se contenta d'acheter et de préparer quelques matériaux. Les MM. de St. Sulpice demandèrent en

1848 le concours des Pères pour la desserte des Irlandais. Ils fondèrent une résidence pour quatre ouvriers près de l'église de St. Patrice, et pourvirent généreusement à tous leurs besoins. Cette maison, voisine du terrain du Collège, donnait la facilité d'y réunir les professeurs qui devaient ouvrir les classes.

Les Pères ouvrirent deux classes de latin dans un local provisoire élevé par eux pour cet effet. Chaque année ils ont ajouté une classe de plus. Aujourd'hui ils ont quatre classes de latin et comptent 104 élèves. Dans une maison louée, ils ont formé un noyau pour leur pensionnat futur. Ils ont déjà réuni 30 pensionnaires; c'est tout ce que la maison peut contenir.

En même temps les premières fondations d'un grand édifice furent jetées. L'année suivante, l'état des affaires ne permit pas de recueillir assez d'argent pour continuer. En 1849 les fondements furent élevés un peu au-dessus de terre. Cette année il fallut nécessairement conduire l'édifice à son terme; pour y réussir, on dut recourir aux emprunts. L'exiguïté du local provisoire consacré aux classes exigeait impérieusement d'y pourvoir pour l'année prochaine. Tout fut espéré qu'au mois de septembre 1851 le grand collège pourra s'ouvrir aux pensionnaires et aux externes qui doivent le fréquenter.

Cet édifice, de 230 pieds de long et de 54 de large, a quatre étages, en comprenant le sous-sol. Celui-ci construit en style rustique fait ressortir la décoration des étages supérieurs. Le grand corps de logis supérieur, percé ainsi de trois rangs de fenêtres, est tout en pierre de taille.

Aux deux extrémités projettent deux ailes décorées de quatre pilastres doriques et couronnées d'un fronton.

Le milieu de la façade aura un péristyle de six colonnes surmontées de leur entablement et de six statues.

Au centre de l'édifice et au-dessus du toit, s'éleva une vaste calotte sphérique de 50 pieds de diamètre. Sur son sommet il y aura une plateforme destinée aux observations astronomiques.

La division intérieure perdra pendant quelque temps de sa régularité, à cause de l'espace considérable consacrée à une chapelle publique où les Pères exerceront le saint ministère. Elle pourra contenir de 4 à 500 personnes, en attendant qu'ils puissent élever une chapelle plus spacieuse.

En 1848, deux Pères furent chargés de prendre la direction du Petit Séminaire de Ste. Thérèse. L'un, le P. Saché, comme préfet des études, et l'autre, le P. Cicatelli, ancien Recteur du Collège de Ferrare, en Italie, comme professeur de théologie et de philosophie. Ce n'était qu'un secours temporaire.

Les deux missions de Québec et de Montréal comptent aujourd'hui 15 Pères—14 Scholastiques et 11 Frères-Coadjuteurs.

Mutations Ecclesiastiques

OPÉRÉS DANS LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Table listing ecclesiastical mutations in the Diocese of Montreal, including names of clergy members and their assignments to various parishes.

Mgr. l'Évêque de Toronto a adressé, en date du 3 courant, une lettre au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, dans laquelle S. G. annonce qu'elle a pris possession de son Siège,

selon les règles canoniques, le 22 de septembre dernier, et témoigne sa reconnaissance pour la manière affectueuse avec laquelle elle a été reçue dans sa Ville Episcopale. Le Prélat annonce aussi qu'il a pris des mesures pour augmenter le nombre de ses Collaborateurs dans le saint ministère, qu'il va entreprendre aussitôt que possible la visite de son vaste diocèse, en commençant par celle de sa ville épiscopale, et enfin que le Tr. Rev. J. Carroll continue, comme Vicaire-Général, de partager les soins d'une administration qu'il a su rendre, pendant la vacance du Siège, aussi utile au Diocèse, qu'elle a été laborieuse et honorable pour lui-même.

MM. les Commissaires des Pertes encourues pendant les troubles de 37 et 38 viennent de recevoir notification officielle de continuer les travaux de la Commission.

Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que M. L. Langevin, éc., vient d'être admis à la Pratique du Barreau, après avoir subi son examen devant le Bureau des Examineurs de la Section du Barreau du Bas-Canada pour le District de Montréal. M. Langevin a fait ses études Professionnelles sous l'hon. A. N. Morin et G. E. Cartier, éc. Nous lui souhaitons un avenir prospère.

Revue Locale.

La venue au milieu de nous de quelques cents bostoniens, fait nouveau, insolite, commenté par les journaux de la façon la plus élogieuse, est l'un des événements notables de la dernière quinzaine. D'un autre côté la sensation immense produite par l'apparition de la cantatrice célèbre à Boston, sur le peuple de cette grande cité, n'a pas été sans retentissement jusqu'à nous. Les bons rapports internationaux de la république voisine avec le Canada, aidés par des visites réciproques, le sont encore beaucoup par cet autre auxiliaire puissant, la presse, qui déjà depuis des années, entretient la communication intellectuelle entre les deux peuples.

À l'intérieur, l'attention du public et celle des journaux s'est préoccupée des longs préparatifs qui se poursuivent dans l'une et l'autre section de la province en faveur de notre grande exposition industrielle. Cette prochaine exhibition générale des produits industriels d'un peuple nouveau, qui doit lui apprendre et ce qu'il peut, et ce qu'il n'ose pas, a détourné les esprits des spéculations purement politiques. Peut-être même, à cause de cela, n'a-t-on pas considéré le projet de cette importante Congrès américain qui doit ouvrir à notre commerce les ports des États-Unis. Nous aurons à en annoncer l'adoption définitive dès le commencement de la session prochaine du Congrès, la finisse discussion sur les esclaves en ayant ajourné la passation.

Les mille échos de la presse du pays voisin et celle du nôtre ont appris au monde entier la scène dégradante de brutalité et d'intempérance qui a marqué l'un des derniers jours de la récente session du Congrès des États-Unis: exemple de l'impuissance des institutions sur l'homme, quand sa raison ne l'éclairé plus.

Les "clear grits" qui s'efforcent de parvenir à être quelque chose, ont réalisé une sorte de confédération de comtés de Frontenac, Lennox et Addington, dans le Haut-Canada. Ils ont passé des résolutions qui ne feront guère avancer dans la voie des améliorations et dont le but est l'impossible. Ces manifestations ont passé presque inaperçues; mais nous devons dire qu'il existe encore au pays des "clear grits."

Un traité récemment conclu au Saint Ste. Marie entre le gouvernement et les sauvages du Lac Supérieur et du Lac Huron, a mis fin à l'hostilité dangereuse de ces tribus contre les exploitateurs des richesses minérales du sol, dont ils revendiquaient exclusivement la propriété. Les sauvages ont cédé moyennant £4,000, et une annuité de £1,000, au gouvernement, tout le territoire à partir de Penotchgishuan, à l'extrémité Est du Lac

Huron, comprenant la French River et le Lac Nipissing, jusqu'à Pigeon River au-delà du Fort-William, sur le Lac Supérieur. Cette cession s'étend à l'intérieur jusqu'aux limites du Canada, c'est-à-dire, à celles des possesseurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avec les îles qu'elle embrasse. Il doit résulter d'immenses avantages au pays de cette grande acquisition.

Les citoyens et particulièrement la population anglaise de cette ville ont entendu avec admiration une série d'allocutions éloquentes en faveur de la tempérance, cette cause, la plus humanitaire et la plus sociale que puissent inspirer la religion et la morale à notre époque de jouissances et de sensualisme.

M. Gough, dont nous parlons, est un orateur distingué, un dialecticien puissant, dont la parole vous persuade et vous amuse; deux qualités qui mènent au succès. Ses discours ne sont point ceux d'un rhéteur; il les entend le pittoresquement de citations heureuses, d'anecdotes bien trouvées, de raisonnements lucides, et de ce sarcasme qui lui est propre et qui produit toujours son effet sur l'auditeur. Mais cette variété de tons elle-même empêché d'apprécier les discours de M. Gough au point de vue des règles communes, et le soustrait en quelque sorte à l'analyse. Il a obtenu de beaux succès parmi nous; et l'on peut considérer qu'il a puissamment favorisé le mouvement régénérateur de la tempérance dans les rangs de nos concitoyens de l'autre origine. Autant y gagnera l'avenir tant avancée de l'apôtre canadien qui le premier a popularisé cette belle réforme.

M. Lord est un autre disconneur qui, en entretenant son auditoire des héros qui ont illustré les premiers âges, se fait ici une réputation d'orateur brillant et facile. Il a l'avantage de toujours citer quelque fait probant et concluant à l'appui de l'opinion historique qu'il émet. Il a pris pour sujet de sa première soirée "Charlemagne", en sa triple qualité de législateur, d'homme d'état, et de guerrier. M. Lord entreprend une série de lectures dont le résultat est, croyons-nous, la démonstration des causes qui ont influé sur les destinées différentes des peuples. Nous tâcherons de suivre ses progrès dans cette thèse de consécration, et surtout de ne le pas perdre de vue lorsqu'il en arrivera à nous entretenir "des héros et des saints."

Le commissaire en chef des travaux publics a terminé depuis quelques jours son exploration de la partie inférieure du district de Québec. Il y a lieu d'espérer que les résultats en seront fructueux pour cette portion de la province qui depuis des années réclame des améliorations importantes pour le commerce et la facilité de la circulation par la voie de terre et par celle du fleuve.

L'esprit public s'est manifesté sous ce rapport dans le district de Québec, la vaste municipalité de Fraserville ayant même envoyé une députation au-devant de M. Merritt dans l'intérêt de sa mission spéciale et afin de lui en faciliter l'accomplissement.

Le manque d'espace nous force d'abréger cette revue. Nous nous proposons d'y revenir. Mais il convient à notre sujet de remarquer en terminant que l'éclairage au gaz des rues de notre ville va nous être incessamment rendu. Cette restitution vient fort à propos à cette époque de l'année, pour l'avantage des citoyens et la commodité des visiteurs; sans doute nombreux qu'y attirera l'exhibition très prochaine de nos produits industriels.

Bibliographie.

Un volume de poésies anglaises vient d'être publié à Toronto. Il a pour auteur M. William Smith et couvre 125 pages in-18.

Le *Pilot* dit au sujet de cette publication, qu'elle émet l'opinion qu'on a pu concevoir de nous en nous supposant un peuple trop positif pour être en état d'entretenir le feu sacré d'Apollon. Il n'en est pas moins vrai que plusieurs jeunes messieurs anglais de Québec, et de cette ville, ont révélé en eux le germe d'un talent poétique auquel on peu de culture donnerait l'éclat dont il nous a paru susceptible. Plusieurs de nos poètes canadiens français nous semblent avoir fait aussi leurs

sances, le curé avait développé mon esprit, que la lecture avait exalté; il s'éparçait trop tard que j'allais toujours au delà de sa pensée, et qu'il fallait sans cesse me ramener aux idées simples qui conviennent à l'homme de nos campagnes. Il me dit un jour: Pour votre bonheur, il ne faut plus que vous demeuriez avec moi; ce qui m'est salutaire ne vous convient point. Oui, mon fils, à votre âge, il faut songer au bonheur de la terre, et surtout, mon cher André, à celui de votre famille.

Je revins, à l'âge de seize ans, dans la maison paternelle; l'amour de ma mère s'était accru pour moi, elle espérait que je consentirais à passer ma jeunesse dans notre simple habitation. Mon père me conduisit avec lui dans les champs, et me prouva qu'avant mon aide ils deviendraient bientôt plus fertiles.

Quand j'étais avec lui, je travaillais dans la crainte de lui déplaire; mais aussitôt que je me trouvais seul au milieu de nos campagnes, mille idées de mon enfance venaient me tourmenter; je me rappelais les joyeux récits des pêcheurs, les heureuses aventures des matelots; je laissais tomber ma houe, et je regardais tristement du côté de la mer.

Dans ce temps, le cri de la mouette me plussait plus que le chant du rossignol; j'étais plus habile à connaître la direction du vent que je ne savais tracer un sillon; toutes les fois que je suivais les voiles qui se perdaient dans le lointain, mon père me disait: Regarde plutôt nos champs, et songe que les traces de la charue ne sont jamais inutiles; celles de ces navires disparaissent, et si l'on pouvait les suivre,

mon fils, on verrait souvent bien des maux. Lorsque l'équinoxe sera venu, tu n'auras pas autant de plaisir à tourner les yeux de ce côté, le mugissement de la génisse te fera tressaillir, en te rappelant que tu es près de nous.

Avant que cette époque fut arrivée, j'allais plus d'une fois contempler la mer sur le rivage sans que mes parents en fussent avertis; je trouvais, à considérer l'horizon, je ne sais quel plaisir qui dissipait tous les conseils de ma mère, et je voyais pour elle des richesses où elle n'aurait trouvé que des larmes. Enfin, ces promenades devinrent continuelles; je me rappelais sans cesse les voyages que j'avais lus, mon esprit s'égarait dans mille projets d'aventures; quelquefois il m'arrivait dans mes rêveries de ne plus me croire en France; je voyais les forêts de l'Amérique, je parcourais les campagnes de l'Inde; alors, si quelque chose me rappelait à la vérité, mes yeux se portaient tout à coup vers la mer, qui pouvait me conduire vers ces beaux lieux. J'éprouvais une espèce de fièvre, à laquelle succédait un abattement subit. Je marchais à l'aventure en contemplant l'horizon, et ma folie se ranimait encore quand un navire, emporté par les vents, fendait ces flots dont la vue excitait en moi de si étranges mouvements de crainte et d'espoir.

Lorsque le temps des orages arriva, j'avais retrouvé une grande partie de mes anciennes connaissances. J'étais aimé de tous les pêcheurs qui m'engageaient à les visiter dans leurs cabanes et à partager leurs amusements;

j'eus l'occasion de voir que l'abondance n'était pas toujours leur partage, et qu'il y avait pour eux bien des instants de privation. Cependant cette alternative de chagrin et de joie ne me déplaisait point, et je me serais livré tout entier à ce genre de vie que j'avais sous les yeux, si je n'avais craint de déplaire à ma mère.

M. André, me disait souvent une jeune fille que je connaissais depuis l'enfance, ne donnez point à vos parents les chagrins que nous éprouvons. Quand mon père n'est point rentré vers le soir, et que la nuit nous voyons des présages de temps contraires, chaque sifflement du vent est pour nous un cri de détresse; nous allons vers la plage, et nous tâchons de distinguer au milieu des flots la barque que nous attendons; nous croyons la voir au sommet de chaque vague, et quand la lune commence à éclairer cette triste scène, il nous semble que nos amis se brisent sur les rochers. Durant cette grande tempête qui eut lieu il y a huit jours, et qui déracina une partie des plus beaux arbres de vos champs, j'empêchai ma mère de sortir, car la pluie tombait par torrents, et il n'y avait pas moyen de tenir sur le rivage. Toute la nuit, nous ne pûmes que prier et verser des larmes; mais le lendemain matin, nous n'osions passer le seuil de notre porte. Je m'avancai cependant avec ma mère: les flots avaient déjà jeté bien des débris sur le rivage; elle croyait reconnaître, dans chaque vague et dans chaque planche, les restes de notre barque; je frémis à mon tour en distinguant un malheureux que le sable

recouvrait à demi. Ce n'est point lui, dis-je à ma mère, contre laquelle je me tenais pressée, et qui m'interrogeait. Elle avait eu souvent de semblables craintes; mais elle courut en sautillant vers l'objet qui venait de frapper ses regards, elle écarta le sable, et me dit avec effroi: C'est le mari de la pauvre Marguerite! Mon père revint vers le milieu du jour; mais nous trouvâmes à peine dans notre pauvre cœur affligé la force de nous réjouir. Ah! M. André, ne donnez point de semblables chagrins à vos parents.

Un soir que j'avais suivi mon père dans nos champs, il me fit voir que nous ne tarderions pas à être surpris par la tempête; il était aussi habile qu'un matelot à présager le mauvais temps, et se contentait d'avoir été utile aux habitants de la côte: La mer sera terrible cette nuit, dit-il, et bien des barques pourraient périr; quoique je n'aime point à te voir parmi les pêcheurs, tu devrais aller avertir leurs femmes d'allumer des feux sur le grand rocher.

Je courus vers le rivage, j'arrivai au milieu de l'obscurité, le vent soufflait avec violence. La mère de Marie avait déjà ramassé de la bryère desséchée pour l'allumer, comme vous faites souvent, Jacques, quand vous ne nous voyez point revenir, et que les vagues mugissent en s'élançant jusqu'aux rochers. C'est la Providence qui vous amène, me dit Thérèse; vous aiderez ma fille à gravir la pierre Saint-Antoine, car tous mes autres enfants sont avec son père.

Je me chargeai de la bryère; Marie me

suivait, malgré tout ce que pus faire pour l'obliger à rester. Mais quand nous fûmes parvenus à cette roche, qui s'élevait au-dessus de toutes les autres, je fus surpris de son courage; elle gagna le sommet plus promptement que moi; ni l'obscurité de la nuit, ni la mugissement de la tempête, ne semblaient l'étonner.

Nous parvînmes à allumer le feu; bientôt la flamme s'éleva au milieu des tourbillons de fumée; mais par intervalle levait soufflait avec une telle violence, qu'il emportait au loin la bryère embrasée, et que les étincelles brillantes de toutes parts, en nous environnant de lumière.

Marie me dit tristement: Étéhs! ce n'est point notre secours qui peut sauver mon père; si le vent augmente encore, notre feu va s'éteindre. Elle se mit alors à chanter, et jo l'entendis chanter lentement: *Ave maris stella.*

Il me semble, en voyant sa fervente, que c'était un ange qui devait protéger tous ceux qui se trouvaient en ce moment sur la mer. En effet, ses prières furent écoutées; il ne périt personne.

(A continuer.)

L'esclave n'a qu'un maître; l'ambition en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune.

—La pudeur et la rosée aimant l'ombre; toutes deux ne brillent au grand jour de la terre que pour remonter au ciel.